

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU MARDI 15 DECEMBRE 2015

1. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL COMMUNAL:

Considérant qu'il y a lieu de contractualiser la mise à disposition d'un local communal à l'association Meaulne Animations, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à mettre en place et signer la convention.

QUESTIONS DIVERSES

- SDE03 : Eclairage du jardin de la cure, un chiffrage sera demandé pour l'installation de 2 candélabres supplémentaires.
- Atelier expression : projet 2016, une action sera menée en faveur du Téléthon.
- Impact Conseil : démarrage de l'étude de faisabilité de la nouvelle station d'épuration en mars 2016.
- Mme AUROY : commencement de l'étude sur le clocher de l'église.
- Examen du projet de charte de la Commune nouvelle.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le mercredi 20 janvier 2016 à 19h15 salle de la Mairie.

